

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Reconnaître les actions réalisées par les entreprises agricoles pour la conservation de la biodiversité.
- Augmenter le rayonnement des entreprises offrant des services écologiques à la communauté.
- Éviter l'essoufflement des entreprises chefs de fil en agroenvironnement.
- Sensibiliser les producteurs agricoles à la biodiversité sur leur entreprise.
- Encourager de nouvelles entreprises à entreprendre des actions pour la biodiversité.



Le programme « Biodiversité aux champs » a pu voir le jour grâce à la participation de plusieurs entreprises agricoles ayant l'environnement à cœur, ainsi qu'à l'aide financière de nos partenaires financiers.



Club Conseil Gestrie-Sol
739, rue Dufferin, Granby, (Québec) J2H 2H5
450 777-1017 • info@gestrie-sol.com
www.gestrie-sol.com 

Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter.
CHARGÉES DE PROJET
Andréa Schroeder et Marie Bourgault,
agronomes et biologistes

Graphisme : Anne Piché



Programme de reconnaissance
pour faire rayonner les efforts
des entreprises agricoles
pour leurs actions
en conservation
de la biodiversité



BIODIVERSITÉ AUX CHAMPS, UNE SUITE LOGIQUE À DES EFFORTS DE LONGUE HALEINE

Depuis plus d'une dizaine d'années les organismes publics de la région soit la MRC de la Haute-Yamaska et la ville de Granby travaillent activement avec les organisations impliquées en environnement pour favoriser les actions en agroenvironnement et conservation de la biodiversité.

- 2010 ... Élargissement de la bande de végétation réglementaire le long des cours d'eau (MRC Haute-Yamaska)
- 2012 ... Guide « À chacun sa bande » sur l'aménagement des bandes riveraines en milieu agricole (Gestrie-Sol)
- 2013 ... Programme de subvention pour réduire la pollution d'origine agricole. (Ville de Granby)
- 2015 ... Formation du regroupement du bassin versant du ruisseau brandy (Prix du bon coup Agristars 2017)
- 2017 ... Formation du regroupement du bassin versant du Lac Boivin
- 2019 ... • Programme d'aide financière visant à soutenir certaines entreprises agricoles (MRC de la Haute-Yamaska)
• Journée de démonstration provinciale en agroforesterie
- 2021 ... Mention Or de la certification « Ville amies des monarches » (Ville de Granby)
- 2022 ... • Concours photos de Bandes riveraines « Cultivez votre côté sauvage » (MRC de la Haute Yamaska)
• Guide sur l'entretien des bandes riveraines « À chacun son entretien » (Gestrie-Sol)
• Guide « Fleurir les ICI » (Gestrie-Sol)

LE PROGRAMME BIODIVERSITÉ AUX CHAMPS C'EST QUOI ?

- Un cahier de charge avec quatre niveaux, bronze, argent, or et platine.
- Un cahier de producteur avec des recommandations personnalisées à l'entreprise.
- Un cheminement proposé aux entreprises agricoles afin d'améliorer leur bilan en conservation de la biodiversité.
- Un outil de sensibilisation à la conservation de la biodiversité pour les professionnels en agroenvironnement.
- Trois volets pour faire suivre de l'ensemble des actions ayant un impact sur la biodiversité.

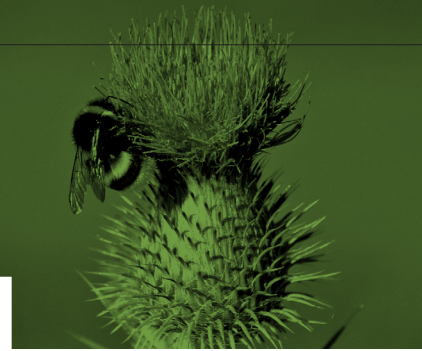
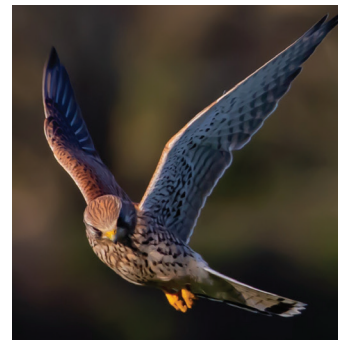


Volet 1

AMÉNAGEMENTS POUR LA BIODIVERSITÉ

LES PRINCIPALES ACTIONS CIBLÉES SONT :

- la gestion des bandes riveraines;
- l'aménagement d'aires de nidification et d'alimentation pour pollinisateurs;
- les aménagements pour différentes espèces fauniques;
- la gestion des espèces exotiques envahissantes problématiques;
- le diagnostic et les aménagements en lien avec la connectivité des milieux.

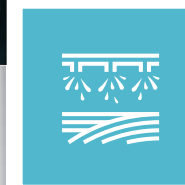


Volet 2

PRATIQUES CULTURALES

LES PRINCIPALES ACTIONS CIBLÉES SONT :

- la gestion optimale des matières fertilisantes et la réduction de l'érosion, des actions qui affectent directement la qualité de l'eau et qui ont donc un impact important sur la faune aquatique;
- la gestion des prairies et des pâturages, actions qui impactent principalement les oiseaux champêtres.



Volet 3

PHYTO-PROTECTION

Tout un volet est réservé à la phytoprotection car, elle a un impact majeur sur la qualité de l'eau donc sur la faune aquatique mais sur toutes les espèces présentes aux champs comme les oiseaux et les insectes.

LES PRINCIPALES ACTIONS CIBLÉES SONT :

- la manipulation des pesticides ainsi que du matériel de phytoprotection;
- la précision des doses appliquées ainsi que la réduction de la dérive;
- les principes de lutte intégrée comme le dépistage, l'utilisation de variétés résistantes aux maladies et aux insectes ainsi que les stratégies alternatives visant la réduction des matières actives appliquées.

